



recycler mon vehicule.fr

Communiqué de presse,
le 30 avril 2026

Recycler Mon Véhicule s'engage sur l'Île de Saint-Martin dans la lutte contre le fléau des épaves

Face aux enjeux environnementaux, sanitaires et opérationnels liés aux véhicules hors d'usage (VHU), Recycler Mon Véhicule s'est rendu à Saint-Martin pour travailler aux côtés des acteurs locaux à la structuration d'une organisation adaptée aux réalités du territoire et au service des Saint-Martinois.

Le défi du recyclage des véhicules dans les territoires ultramarins

Dans les territoires ultramarins, la gestion des véhicules hors d'usage se heurte à des dysfonctionnements structurels majeurs : isolement logistique, manque d'infrastructures adaptées et prolifération de filières informelles de démantèlement sauvage. Ces carcasses, souvent dépouillées illégalement de leurs pièces, constituent une pollution visuelle et environnementale durable, mais aussi un risque sanitaire en devenant des gîtes larvaires propices à la prolifération des moustiques et potentiellement à la propagation d'épidémies. Cette situation appelle des réponses adaptées, à la fois pour traiter les véhicules déjà abandonnés et pour éviter de nouveaux abandons.

Une organisation qui évolue en coordination avec la collectivité

Jusqu'à présent, la collectivité de Saint-Martin assurait la gestion des véhicules abandonnés avec des collectes annuelles de 250 à 300 VHU par an. Aujourd'hui, Recycler Mon Véhicule et les constructeurs automobiles travaillent à ses côtés pour organiser la prise en charge des véhicules, assurant la continuité du service existant.

Des solutions concrètes pour les habitants : un changement majeur

La principale évolution pour les habitants de Saint-Martin réside dans l'accès à des solutions jusqu'ici inexistantes ou coûteuses. Deux dispositifs sont désormais proposés :

1. **L'enlèvement sans frais à domicile** : tout détenteur d'un véhicule complet et accessible peut demander une reprise sans frais.
2. **La « Prime au retour »** : spécifiquement mise en place pour les DROM-COM afin d'éviter l'abandon des véhicules, une incitation financière, à Saint-Martin, a été mise en place.

Pour bénéficier de ces services : faire enlever son véhicule gratuitement et garantir sa sécurité juridique (annulation de l'immatriculation), une démarche simple est à effectuer sur la plateforme officielle : www.jerecyclemonvehicule.fr

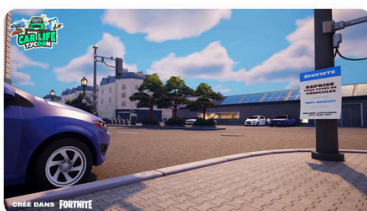
Ces mesures visent à lever les freins économiques qui pouvaient auparavant favoriser l'abandon ou le recours à des pratiques informelles. Un enjeu clé reste la bonne information des administrés sur les solutions désormais disponibles, afin d'éviter que les véhicules ne sortent de la filière légale.

Pour faire le bon choix avec son véhicule

Pour convaincre les détenteurs de véhicules de faire le bon choix, *Recycler Mon Véhicule* a créé un jeu gratuit sur Fortnite "Car Life Tycoon", plongeant le grand public dans l'univers du recyclage, tout en les sensibilisant aux enjeux sanitaires et environnementaux majeurs qu'il représente. Plus d'informations [ici](#).

Aller sur le terrain pour construire des solutions adaptées

Recycler Mon Véhicule s'est rendu sur place afin de comprendre la réalité de terrain et ainsi pouvoir y adapter ses actions : rencontrer les acteurs locaux, observer les conditions réelles d'exploitation, identifier les contraintes spécifiques du territoire. Ce travail s'accompagne d'un engagement aux côtés des acteurs pour structurer une filière locale plus performante, en améliorant les pratiques de traitement des VHU, en développant la production de pièces issues de l'économie circulaire (PIEC) et en renforçant la valeur économique générée sur le territoire. Le développement de la pièce d'occasion (PIEC = pièces issue de l'économie circulaire) constitue à ce titre un levier concret pour rendre certaines réparations plus accessibles et soutenir une activité durable.



Contacts presse : presse-rmv@agence-cia.com

Adeline Solowy - 0634205131

Mélissa Bire - 0650021638

Karène Arfaoui - 0630747023

A propos de Recycler Mon Véhicule: *Recycler Mon Véhicule* est l'éco-organisme national agréé par le ministère en charge de l'environnement pour garantir la collecte, le réemploi, le recyclage et la valorisation des véhicules hors d'usage (VHU) – 2, 3 et 4 roues. Créée en avril 2024, cette association à but non lucratif fédère 101 marques (constructeurs et importateurs) telles que BMW, Mercedes-Benz, Volvo, Porsche, Yamaha, Triumph... qui lui confient leurs obligations réglementaires dans le cadre de la filière à responsabilité élargie du producteur (REP) des VHU.

En août 2025, **Recycler Mon Véhicule** a également obtenu un agrément pour la filière REP dédiée aux batteries de véhicules électriques, complétant ainsi sa mission au service de l'économie circulaire de la mobilité.